



AGENT OU AGENTE D'EXPLOITATION DES ROUTES

Structure	MDDG - ATEC / CE de Lanvollon	Type de poste	Non permanent
Mode de recrutement	CDD	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Adjoints techniques territoriaux	Grade de recrutement	Adjoint ou Adjointe technique
Date limite de dépôt des candidatures	30/06/2026	Date prévisionnelle d'entretien	
Eligible à la NBI		Groupe métier et IFSE	
Site (adresse)	Antenne de Lanvollon Rue de la Gare 22290 LANVOLLON	Eligible au CTI ("Prime Ségur")	Non
Recruteurs	Isabelle LELOUP	Contact	M. PHILIPPE Gaël, Chef de l'Agence Technique Départementale de Guingamp, au 02 96 44 39 41

Contexte de travail

Description de la mission

Vous êtes chargé de l'entretien et de l'exploitation des routes départementales. Vous assurez également l'entretien des dépendances vertes et bleues, des ouvrages d'art et des aires de covoiturage.

Activités

Mission d'exploitation du domaine routier départemental :

- Mettre en place une signalisation temporaire lors des travaux routiers
- Veiller à l'application des règles de sécurité
- Intervenir sur accidents, incidents et autres événements dans le cadre des astreintes SIR
- Réaliser des patrouilles sur le réseau
- Saisir les données afférentes dans la main courante embarquée

Mission d'entretien du domaine routier départemental :

- Entretien des chaussées (enrobé à froid, balayage...)
- Entretien des dépendances vertes (fauchage, débroussaillage, élagage...)
- Entretien des dépendances bleues (écoulement, curage...)
- Entretien des ouvrages d'art
- Entretien des aires de covoiturage
- Entretien la signalisation permanente (installation, maintenance et réparation de panneaux de signalisation)
- Assurer la signalisation horizontale
- Participer à la mise à jour de la banque de données routières et à la mise en œuvre d'actions innovantes, notamment en matière d'information routière à destination du public
- Effectuer la maintenance et l'entretien courant du matériel

Profil attendu

Permis B et C ou CE requis

Conduite d'engins de chantiers Cat. A (mini engins), C1 (chargeuses), G (engin de chantier toute catégorie) et d'engins de service

hivernal

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) requise
Connaissance technique pour intervenir sur le domaine public routier
Connaissance des technologies et techniques routières
Savoir anticiper les problèmes et prévoir des alternatives
Capacité à s'approprier les logiciels métiers
Rigueur et respect des délais
Esprit d'initiative
Capacité à rendre compte
Qualités relationnelles et esprit d'équipe
Sens du service public

Conditions d'exercice

Déplacements fréquents – Travail possible le week-end et les jours fériés, avec horaires irréguliers selon nécessités de service –
Travail posté 2x7 – Astreintes : viabilité hivernale, patrouille de surveillance du réseau routier SIR
Contraintes posturales articulaires – Expositions au bruit, aux poussières et aux vibrations - Manipulation de produits dangereux –
Travail en extérieur et sous circulation

Rémunération

Rémunération à titre indicatif : 1 616 euros nets mensuel avant impôt.

[Consulter l'offre en ligne et postuler](#)